



Pont-de-Buis
lès Quimerch

Ouvert sur le monde
02.98.73.04.38

associations@pontdebuislesquimerch.fr

FORMULAIRE DE DEMANDE
D'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENT EN
EXTÉRIEUR

Date :

Lede.....h.....àh.....
Ou du.....au.....

ORGANISATEUR DE L'ÉVÈNEMENT :

Date de la demande :

Association :

Nom de l'association/organisme :

N°SIRET :

Adresse :

Son représentant :

Rôle dans l'association :

Téléphone :

Courriel :

Présentation de l'évènement :

.....
.....
.....
.....

Nom du lieu où vous souhaitez organiser l'évènement	
Date et heure du début de l'évènement	
Date et heure du début du montage	
Date et heure fin de l'évènement	
Date et heure de la fin de démontage	
Nombre de personnes attendues	
Dispositif sécurité : Cf questionnaire à remplir http://www.sdis29.fr/espace-prevention/manifestations-menu.html	Nb bénévoles : Nb agents de sécurité :
Poste de secours : cf référentiel à consulter http://www.secourisme.net/spip.php?article481	OUI ☐ NON ☐

OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC / ARRÊTÉS DE CIRCULATION

Demande d'arrêté : si votre événement a un impact sur la voie publique (*circulation des véhicules ou des piétons, stationnement...*), cela nécessite la prise d'un arrêté de circulation.

- Nécessité de prendre un arrêté ? OUI ☐ NON ☐

Merci de préciser les dates de début et de fin d'occupation (*tenir compte du montage et du démontage*) :

DU à partir de heures AU jusqu'à heures

- Pour interdire la circulation ? Des véhicules ☐ des piétons ☐

Voie(s) concernée(s) et portion(s) de voie :

- Pour interdire le stationnement ? OUI ☐ NON ☐

Voie(s) concernée(s) et portion(s) de voie :

.....

L'affichage des arrêtés doit être fait par l'organisateur au plus tard la veille du début de l'occupation (*prendre en compte le début du montage des structures*).

- Nécessité de prolonger l'éclairage public ? OUI ☐ NON ☐

En signant ce document vous reconnaissez :

- suivre les dispositions réglementaires en matière de secours et de sécurité des personnes ;

. Prendre connaissance des consignes générales et particulières de sécurité ainsi que des éventuelles consignes particulières données par l'exploitant et s'engage à les respecter.

. Procéder avec l'exploitant à une visite de l'établissements et à une reconnaissance des voies d'accès et des issues de secours.

. Recevoir de l'exploitant une information sur la mise en œuvre de l'ensemble des moyens de secours dont dispose l'établissement.

- se conformer strictement aux demandes indiquées dans ce dossier.

Fait à Le

Signature du demandeur :

Fait à Pont-de-Buis Lès Quimerc'h
le.....

(Signature de l'élu)